



Cheque de paye perdu par la banque mais débité

Par **Deboww91410**, le **07/12/2016** à **14:06**

Bonjour, rnrnLe 11 novembre j'ai déposé mon chèque de paie sur mon compte comme tout les mois. Malheureusement, j'ai fait une erreur en oubliant de marquer mon numéros de compte. J'ai contacté rapidement ma banque qui a fait le nécessaire, donc le chèque a pu être scanné et débité du compte de mon employeur le 21 novembre. Mais depuis, toujours rien sur mon compte. Des relances ont été faites et toujours rien. Elles restent sans retour malgré mes nombreux appels et, à chaque fois, j'ai le droit au même discours de désolation en n'oubliant pas de reculer leur date de délais. L'argent est sur un compte en latence et là, je sais plus quoi faire ? L'agence renvoie la balle au Siège et le Siège n'est pas joignable. Je suis à la Caisse d'Epargne et je ne sais plus quoi faire. Se retrouver un mois sans paie, c'est dur, surtout avant Noël. Aidez-moi ! Merci.

Par **Visiteur**, le **07/12/2016** à **14:22**

Bonjour à vous,rnNormalement, ils peuvent vous accorder un découvert provisoire GRATUIT, sachant qu'ils disposent de l'argent sur un compte interne.

Par **Deboww91410**, le **08/12/2016** à **10:52**

Bonjour, rnrnSuite a des soucis passer je n es pas le droit au decouvert donc ils ont bien voulu m accorder que 200 euros ... vivre un mois complet avec 200 c est dur

Par **Visiteur**, le **08/12/2016** à **13:37**

C'est une autre histoire...êtes vous interdit bancaire ?